

# 100 % MEILLAC

*L'info qui nous rassemble*

## Dans ce numéro :

### PORTE PAROLES :

Voirie, CCAS, finances, E.L.I ...  
pages 3 à 7

### MOULIN À PAROLES :

SMICTOM, Médiathèque ...  
pages 8 à 13

### LA PAROLE EST À VOUS :

Les associations Meillacoises  
pages 14 à 17

### PAROLES D'EXPERTS :

Aquacia, Bretagne romantique, état civil,  
portrait de commerçants ...  
pages 18 à 23



# Mot du Maire



Cette année 2018 s'achève, c'est le moment d'établir le bilan des actions menées, mais c'est aussi un moment pour m'adresser à vous tous et l'occasion de nous retrouver au travers de ces quelques lignes.

Le plus gros projet de la mandature est maintenant terminé et sa mise en service sera effective pour la rentrée de janvier 2019. Si les études de ce projet ont été assez longues du

fait de la complexité du bâtiment et des normes à respecter, le chantier en lui-même aura mis moins d'un an pour être réalisé. Débuté en janvier 2018, il s'est achevé début décembre 2018. Nous remercions les différents intervenants et entreprises de ce chantier pour leur réactivité et la maîtrise des travaux. Les enfants seront dans un environnement chaleureux et facile d'utilisation. Le personnel communal disposera de conditions de travail améliorées. Nous organiserons une journée porte ouverte pour que chacun d'entre vous puisse découvrir ces lieux.

Concernant l'aménagement du bourg, nous avons programmé la deuxième tranche de ralentissement qui ira du plateau de la mairie à l'allée des jardins. Ces travaux seront réalisés durant le premier semestre de 2019. Nous continuons d'améliorer la voirie en campagne avec des budgets constants en privilégiant les routes les plus fréquentées.

La mise aux normes d'accessibilité de la mairie sera réalisée durant le 2ème semestre. Pendant ces travaux, nous essayerons de limiter la gêne aux usagers des services municipaux. La mutualisation de la mairie avec l'agence postale communale nous permettra des temps d'ouverture au public plus importants.

Concernant les finances, notre gestion rigoureuse et les économies réalisées nous ont permis de financer les investissements de cette année sans emprunt. Nous avons continué d'améliorer la vie quotidienne des habitants sans aucune augmentation de la pression fiscale communale depuis notre élection. Malheureusement, les attributions d'état en diminution nous font craindre pour les années à venir. Pourrions-nous assumer les mêmes services à la population avec moins d'argent ? La compensation de la taxe d'habitation à l'euro près ne prend pas en compte l'inflation. Pour 2019, c'est 2% de ressources que nous allons perdre. Nous devons être encore plus attentifs aux divers financements.

Depuis le début de cette mandature, les actions engagées uniquement à destination de l'intérêt général, ont permis le redressement financier, administratif et humain de la collectivité. Ceci sont des faits réels qui ne comportent aucune ambiguïté ni interprétation.

Pour la communauté des communes de la Bretagne Romantique, le dossier du pôle technique communautaire, dont l'implantation est prévue à côté de l'atelier communal, avance avec les différentes études. Plusieurs solutions sont envisagées. Nous analyserons toutes les possibilités pour ne retenir que la meilleure.

L'espace aquatique communautaire AQUACIA est ouvert au public depuis le 19 décembre. Avec ces investissements importants et une gestion confiée à Récréa, nous disposons d'un espace d'apprentissage et de loisirs attractif sur le territoire de la Bretagne Romantique.

Je vous présente mes vœux les meilleurs pour cette nouvelle année 2019, auxquels se joignent, les adjoints, les membres du conseil municipal et les employés municipaux. Que cette année vous apporte joie, bonheur et santé.

**Georges DUMAS**  
Maire de Meillac

# Sommaire

## ... PORTE PAROLES

- Extension et restructuration de la restauration scolaire Page 3
- Restructuration de la mairie Page 3
- Réhabilitation du foyer rural Page 3
- FOCUS sur le CCAS Page 4
- AGECLIC Page 4
- Voirie Communale Page 5
- Espaces Loisirs Itinérants Page 6
- Parascol Page 6
- Finances Page 7

## ... MOULIN À PAROLES

- Le mot de l'opposition Page 8
- Le mot de la majorité Page 9
- Classe 8 Page 10
- Maisons fleuries Page 10
- Repas du Téléthon 2019 Page 10
- Du nouveau aux Impôts Page 10
- L'accueil de la coupe du monde Page 11
- Info Smictom Page 11
- Le Répertoire électoral unique Page 12
- Mise en réseaux des bibliothèques Page 13
- Médiathèque municipale Page 13

## ... LA PAROLE EST À VOUS

- A.M.A.P Attitude Page 14
- La Paroisse Page 14
- Club de la Bonne Entente Page 14
- APEEP de Meillac Page 15
- Les anciens Combattants Page 15
- FC Meillac Page 16
- Gymnastique d'entretien Meillacoise Page 16
- Foyer Rural Page 17
- Comité d'Animation Page 17
- Moto Club Meillacois Page 17

## ... PAROLES D'EXPERT

- Aquacia Page 18
- Plan Climat Air Energie des Territoires Page 18
- Chantier accompagnement projet Page 19
- La Bretagne romantique Page 19
- Guide économies d'énergie Page 19
- Le SAGE des bassins côtiers Page 20
- Articles de La M.C.E Page 21
- l'État civil Page 22
- Portrait de commerçants La Ferme du Petit Bois Page 23

### Horaires de la Mairie

La Mairie est ouverte :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h30,
- le vendredi de 14h à 17h30,
- les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> samedis du mois de 9h à 12h.

Mairie  
1 pl Mairie, 35270 MEILLAC  
Tél. 02 99 73 02 25  
mairie.meillac@orange.fr



## Extension et restructuration de la restauration scolaire

Après un an de travaux rondement menés et l'avis favorable de la commission de sécurité pour l'ouverture au public, les enfants vont intégrer les nouveaux locaux en ce début d'année 2019. Toute l'équipe projet - entreprises, maîtrise d'œuvre, bureau de contrôle, coordonnateur SPS, OPC et commune - s'est fortement mobilisée pour livrer l'équipement au plus tôt et minimiser la gêne aux enfants. Les subventions importantes obtenues représentent 63% du coût de ces travaux.



Nouvelle ligne de self



Nouvelle garderie



Pose du sol de la salle d'activités

## Restructuration de la mairie

Pour rappel, deux objectifs ont conduit à la programmation de ces travaux :

- l'accessibilité des locaux de la mairie à tous, notamment celle de la salle du conseil municipal qui sera délocalisée au rez de chaussée,



- le transfert de l'agence postale au sein de l'accueil de la mairie pour répondre plus efficacement aux besoins de la population.

C'est l'Atelier d'Architecture GBK de Combourg qui a été choisi pour assurer la maîtrise d'œuvre de l'opération. Les études ont démarré et se poursuivront début 2019. Pendant la phase travaux prévue avant l'été, nous nous efforcerons de perturber le moins possible le fonctionnement de la mairie. Fin juillet, les travaux devraient être terminés. Le montant estimé de ces travaux est de 100 000 €. Comme à notre habitude, la recherche et les demandes de subventions nous permettront d'abaisser ce coût.

## Réhabilitation du foyer rural

Comme annoncé dans le dernier bulletin municipal, la consultation d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), qui nous aidera à définir et conduire le projet, est lancée. Il sera sélectionné par la commune au cours du premier semestre. Notre ambition est de disposer d'un équipement culturel et festif à moindre coût. La somme importante nécessaire pour une nouvelle salle amputerait le budget communal et obligerait à limiter les investissements futurs.

A tous, bonne et heureuse année 2019.

**Bruno RAMBERT**  
1<sup>er</sup> Adjoint



## FOCUS sur le CCAS

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) est une personne de droit public, ce qui fait de lui un organe différent de la Mairie. Son siège est situé à la Mairie de Meillac.

Il fonctionne avec un budget qui est essentiellement alimenté par une subvention communale à laquelle viennent s'ajouter une partie de la vente des concessions et les quêtes effectuées lors des cérémonies de mariage.

Il dispose d'un conseil d'administration, présidé par le Maire, composé de 7 membres élus par le Conseil Municipal et 6 membres désignés par le Maire :

- Georges DUMAS, Maire,
- Sandrine TALES, Adjointe aux affaires sociales
- Laurence SOSIN, Conseillère municipale
- Maryline SAMSON, Conseillère municipale
- Doriane BONTE, Conseillère municipale
- Marie Madeleine DE RUGY, Conseillère municipale
- Annie PIOT, Conseillère municipale
- Eric LECAPLAIN
- Jeannick NOBILET
- Christine DELAMOTTE
- Denise SALMON
- Danielle CHESNEL
- Jacqueline REDOUTE

### Le Centre Communal d'Action Sociale :

- Est habilité à prendre des délibérations,
- Vote l'ensemble des documents budgétaires
- Décide des actions à mener
- Emet son avis sur les demandes d'aide sociale
- Est chargé de pourvoir à l'exécution des délibérations.

Cette année, notre traditionnel repas du CCAS s'est déroulé le samedi 6 octobre au Relais de Tournebride. 210 personnes de 70 ans et plus étaient conviées à partager ce moment.



Pas moins de 113 personnes se sont retrouvées autour de ce repas, concocté par Amélie et Jean-Philippe, qui s'est déroulé dans la convivialité et la bonne humeur. Mr Léon CORVAISIER né en 1923, doyen de la commune nous a fait l'honneur de sa présence. Une pensée toute particulière pour Léontine HAMON née en 1924 doyenne de la commune.

Je tiens à remercier tout particulièrement les membres du CCAS pour leur dévouement et leur disponibilité.



## AGECLIC

(Association de Gestion du Centre Local d'Information et de Coordination)

L'AGECLIC est au service des personnes de + de 60 ans ou en situation de handicap et leur famille. Elle vous propose un accueil, une écoute, une information, un conseil, une orientation, une aide sur la formulation d'un projet de vie, une aide administrative, un accompagnement dans vos démarches.

### Les professionnels de l'AGECLIC :

- informent sur le soutien à domicile (aides, soins, portage de repas, téléalarme, etc.), sur les structures d'hébergement et d'accompagnement dans la vie sociale ou professionnelle, sur les aides financières, sur la vie quotidienne (transports, loisirs, santé, habitat, etc.).
- proposent des actions collectives (groupe de parole, actions de prévention etc.),
- assurent le suivi de la mise en œuvre de votre plan d'aide personnalisé, l'aide à la constitution des dossiers de prise en charge (APA, cartes invalidité et de stationnement etc.)

### L'AGECLIC :

- délivre les dossiers MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et vous aide à les constituer,
- vous informe également sur les différentes aides : PCH, RQTH, AAH, AEEH, Cartes de stationnement, cartes d'invalidité etc.
- Accompagne les familles et les aidants dans leur quotidien : réflexion sur des solutions adaptées à votre situation et/ou proposition de groupes de parole, d'actions de formation, d'actions de prévention.



Accueil du public sur rendez-vous à la Maison des services à Combourg du Mardi au Jeudi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 (02.23.16.45.45) clic@ageclic.fr

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse santé, quelle vous apporte joie et bonheur.

**Sandrine TALES-MERIL**  
2<sup>e</sup> Adjointe





## Voirie Communale

**D**epuis le début de la mandature, nous nous sommes fixés comme objectif d'améliorer la voirie communale, que ce soit en campagne ou dans le bourg.

Notre voirie en campagne, longue de 70 kilomètres, nécessite un budget important, que ce soit pour son entretien ou sa rénovation. Concernant l'entretien réalisé par les services techniques de la communauté de communes, nous reversons chaque année, 54 000 euros pour effectuer le curage des fossés, le broyage des accotements, le point à temps, l'entretien et la pose des panneaux de villages. Pour la rénovation des tapis routiers, ce sont 90 000 euros que nous y consacrons pour améliorer ces routes. Nous priorisons la réfection des axes où la circulation est la plus importante, mais nous réalisons aussi des accès aux villages quand cela est nécessaire. Cette somme allouée ne représente qu'une longueur de 3 kilomètres environ. Il nous faudra plus de 20 ans pour réaliser l'ensemble de la voirie communale ce qui représente à l'heure actuelle un budget de plus de 2 100 000 euros.

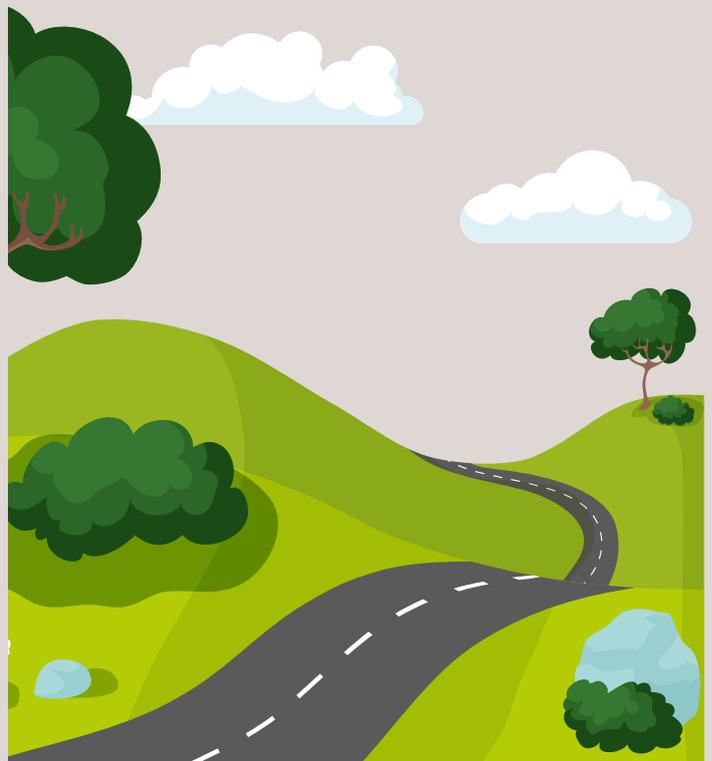


Concernant le bourg, les enrobés routiers sont pris en charge par le département si nous effectuons des travaux de sécurisation. Nous avons commencé ces travaux depuis 2015 pour que le ralentissement des véhicules soit effectif dans les traversées du bourg. Après la rue Octave de Bénazé, c'est la rue Mlle De Vautenet qui est en cours avec une première tranche réalisée devant l'accès à l'école. Le deuxième tranche ira de la mairie à l'allée des jardins, puis suivra le carrefour de la rue du vivier et de la rue Chateaubriand. Des études seront lancées pour la place Huet et Peuvrel et la rue Emile Rouxin. Nous espérons que tous ces ralentissements et aménagements seront terminés en 2022.



Nous allons établir le programme de rénovation en campagne en début d'année afin de continuer à améliorer notre réseau routier. Après toutes ces informations c'est le moment pour moi et tous les élus de la commission voirie de vous présenter nos vœux les meilleurs pour cette nouvelle année qui commence.

**Henri RONDIN**  
3<sup>e</sup> Adjoint





## Grande nouveauté cet été !

**Meillac ouvre un centre de loisirs sur la commune pour les jeunes de 10 à 17 ans.**

Dans la continuité de notre réflexion autour de la politique jeunesse, un Espaces Loisirs Itinérants (ELI) va être mis en place à Meillac en mutualisation avec les communes de Bonnemain et Lanhélin. C'est un projet en co-construction qui permet de proposer des animations jeunesse et de loisirs au sein de nos 3 communes, selon le planning ci-dessous, et d'engager une dynamique de mutualisation des moyens entre les différents partenaires.

### ELI - Espaces Loisirs Itinérants PRINTEMPS / ÉTÉ 2019

Vacances	Dates	Commune d'inscription
Printemps	du 15 au 19 avril 2019	Bonnemain
Été	du 1 <sup>er</sup> au 5 juillet 2019	Bonnemain
	du 8 au 12 juillet 2019	Lanhélin
	du 15 au 19 juillet 2019	Meillac
	du 22 au 26 juillet 2019	Meillac
	du 26 au 30 août 2019	Meillac

### Comment cela fonctionne ?

La Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) met à disposition des communes une équipe d'encadrement, composée d'un Directeur BAFD et d'animateurs BAFA, ainsi que tout le matériel sportif et pédagogique (soit environ 9m<sup>3</sup>) nécessaire à l'animation de la semaine. La commune assure l'hébergement de l'équipe d'animation et met à disposition ses infrastructures sportives et culturelles. Ces séjours sont déclarés auprès de Jeunesse et Sport et bénéficient d'un conventionnement avec la CAF ce qui permet de proposer les tarifs suivants :

**Tableau des tarifs (familles)**

Tarifs semaine 4 ou 5 jours				
tarifs familles en fonction du Quotient Familial (QF)	semaine 1 <sup>er</sup> enfant	semaine 2 <sup>ème</sup> enfant	semaine 3 <sup>ème</sup> enfant	tarif journée par enfant
QF < 650	28,30€	27,30€	26,30€	6,60€
QF de 651 à 1099	31,40€	30,40€	29,40€	8,60€
QF de 1099 à 1499	33,70€	31,70€	29,70€	10,60€
QF > 1500	40,45€	38,45€	36,45€	11,60€
non allocataire	49,50€	47,90€	45,90€	12,60€

28 places sont disponibles chaque semaine, les Espaces Loisirs Itinérants sont ouverts à l'ensemble des jeunes des 3 communes sur leur commune d'origine mais également sur les 2 autres communes. Ainsi, un jeune de Meillac peut s'inscrire aux semaines se déroulant à Meillac mais également à Lanhélin et à Bonnemain. De la même façon, Meillac accueillera des jeunes des autres communes.



Un système de co-voiturage sera mis en place lors des inscriptions en Mairie. L'accueil sera assuré de 9h à 17h avec la possibilité de partager le pique-nique du midi (à prévoir par les familles) avec l'équipe d'animation.

L'ELI se déplacera de communes en communes afin de proposer des activités à la

carte et de permettre aux jeunes de participer à l'organisation de leurs vacances. Le jeu est le maître-mot des activités ; il est à concevoir selon un principe d'initiation et à la recherche de nouvelles activités ludiques, innovantes ou émergentes peu connues du grand public. Les activités culturelles et sportives sont au cœur des animations, dans un esprit de solidarité, de respect, de convivialité et de découverte.

Nous espérons que ce concept innovant répondra pour toute ou partie aux attentes des jeunes que nous avons rencontré dans le cadre de nos « petits des'jeunes ». Tous ne peuvent partir en vacances, la mobilité et les moyens financiers restant de freins importants dans nos communes rurales.

Pensez à vous inscrire pour la première semaine qui se déroulera pendant les vacances de printemps à Bonnemain.

## Parascol

A partir de janvier 2019, les inscriptions aux services périscolaires se feront par Internet.

Chaque famille aura un «espace famille» pour gérer les inscriptions des enfants. Inscription possible en quelques clics de date à date (à l'année, au mois, à la semaine...), selon le choix de la famille. Possibilité de modifier les inscriptions en cours d'année (délai minimum de 48 heures à respecter pour les commandes de repas).

### Avantage :

- fiabiliser les commandes de repas (ajuster au plus près le nombre de repas à commander, réduire le gaspillage alimentaire) ;
- faciliter le travail de pointage du personnel communal ;
- les parents pourront bénéficier à tout moment sur leur espace famille d'informations claires et rapides (ex : gestion des inscriptions, suivi de la facturation, accès aux menus).

Actuellement, nous sommes en phase de paramétrage. Les familles recevront un mail pour activer leur compte. Pour les personnes qui n'ont pas Internet, l'inscription pourra se faire à la mairie.

### RAPPEL



Les parents d'élèves peuvent payer la garderie (pas la cantine) par chèques emploi service universel. Actuellement, une ou deux familles utilisent ce moyen de paiement. La possibilité de payer par CESU a été ajoutée au dos des factures.

Je me joins à l'ensemble des élus des commissions Enfance/Jeunesse et Communication pour vous adresser à tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2019.

**Sarah DENISOT**  
4<sup>e</sup> Adjointe



## Réalisation 2018

Le budget de l'année 2018 présenté dans le bulletin n° 8 du 1<sup>er</sup> semestre 2018 est à présent en grande partie réalisé. Le projet d'agrandissement de l'école publique est en voie d'achèvement et les crédits consommés à fin octobre sont

de 625 903,20 € en ligne avec le montant budgété en 2018 à savoir 983 591,89 €. Les études concernant la mutualisation de la poste et de la mairie sont lancées et la première tranche des travaux de voirie en centre bourg est réalisée. Il est à noter que l'investissement de l'agrandissement de l'école publique est financé sans recours à l'emprunt et avec une fiscalité communale sans évolution de taux sur ce mandat, ce qui contraste avec la frénésie fiscale nationale.

Budgéter ces montants en dépenses d'investissement a été possible avec l'excédent de fonctionnement capitalisé (chapitre 1068) de 886 849,99 € qui correspond aux excédents financiers des exercices précédents. Le bulletin n° 4 du premier semestre 2016 détaille ce point. Il a été également nécessaire de dimensionner au plus juste les dépenses de la section de fonctionnement et en particulier celles des charges à caractère général (chapitre 11) et de la masse salariale. Le budget 2018 de ces charges à caractère général fut donc dimensionné à 264 699 € (Pour un budget 2017 à 310 077 €). Le réalisé à fin octobre est de 205 809 € (214 067 € à fin octobre 2017) ce qui, sauf grosse dépense imprévue sur novembre ou décembre permet de respecter ce budget.

L'autre poste de dépenses conséquent qu'est la masse salariale (chapitre 12 et chapitre 13) présente également une évolution contenue sur la période allant de 2013 (421 311 €) à 2017 (437 690 €) soit + 3,7 % sur cinq ans (+ 0,61 % par an en moyenne).

## Dotation de l'état

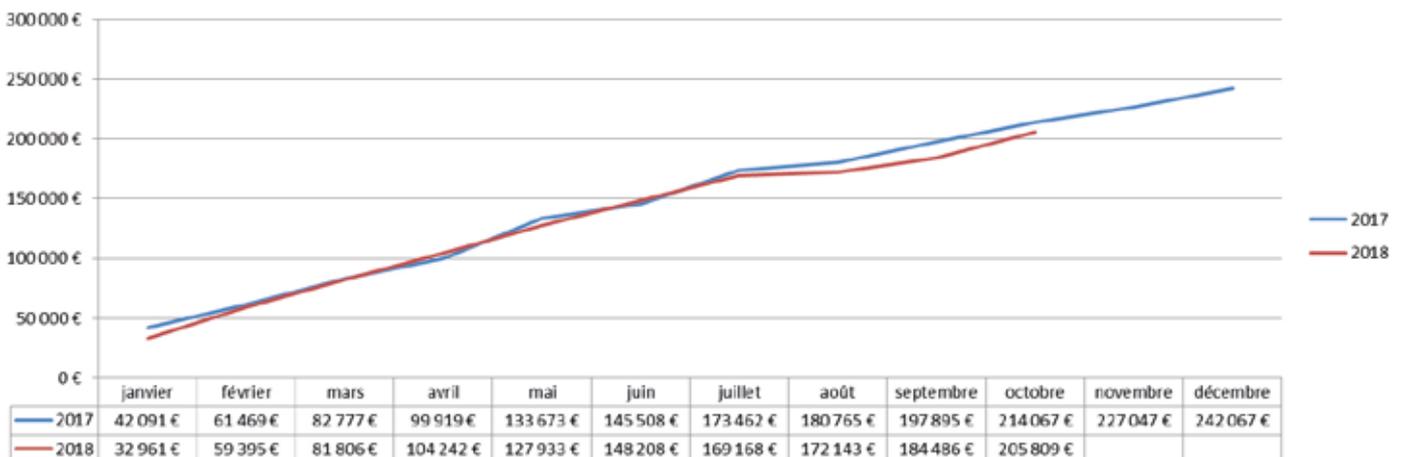
Le budget communal va se complexifier à l'avenir avec d'une part l'évolution défavorable des dotations de l'état DGF (dotation globale de fonctionnement chapitre 74, article 7411). Cette dernière a baissé sur 5 ans de 25 % (montant 2013 : 292 083 €, montant 2017 : 233 540 € soit -58 543 € alors que l'inflation sur la même période a été de + 2,67 % (INSEE), et d'autre part, par les conditions de compensation de la taxe d'habitation pour les communes qui ne sont pas à ce jour clairement définies. La rouerie de l'état laisse augurer un jeu de dupe sur le long terme, car l'exonération de taxe d'habitation est basée sur le taux 2017 qui peut évoluer (dans ce cas, le différentiel reste à la charge du contribuable) et une incertitude sur la prise en compte par l'état de l'évolution de la valeur locative. En cas d'évolution de ces deux valeurs, soit le contribuable sera lésé ou bien ce sera la commune (et par ricochet, le contribuable).

Ce mandat est placé sous le signe des économies, ce qui a permis d'engager tous les projets d'investissement souhaités malgré un handicap de départ et une démarche nationale défavorable aux communes. Cependant l'élaboration du budget sera à l'avenir un exercice qui exclura tout amateurisme dans le domaine financier.

Tous les membres de la commission finance vous souhaitent un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

**Yves Afchain**  
Adjoint aux finances

Évolution des dépenses de charges à caractère général en cumul (chapitre 11)



# Ouverture Transparence **MEILLAC** **AVENIR** Collectif

## Le mot de l'opposition

**A** l'occasion de cette nouvelle année, nous vous présentons tous nos meilleurs vœux, que 2019 soit synonyme de bonheur, de santé, de joies familiales et de réussites personnelles et professionnelles. Nos vœux à tous, commerçants, artisans, employés communaux et communautaires, responsables et bénévoles de la vie associative, habitants, vous qui œuvrez pour le dynamisme de notre commune. Par la présente nous venons vous faire part de nos réflexions et actions au sein des conseils municipaux et communautaires.

- En premier lieu nous nous réjouissons de l'achèvement des travaux concernant l'école maternelle. A l'heure où vous lirez ces lignes l'ouverture sera effective. Concernant ce dossier nous avons plusieurs sources de satisfaction. La salle de motricité va ainsi être créée, l'accueil périscolaire va gagner en qualité et la salle de restauration offrira un cadre chaleureux pendant le temps de la pause méridienne. Cet ensemble vient compléter des aménagements précédents et mettent ainsi en avant la constance de notre commune à investir dans l'avenir des plus jeunes. Nous avons à plusieurs reprises exprimé notre souhait de voir l'aménagement se construire sur la partie située à l'Est du complexe. Nous avons également souhaité que les circulations, piétonne et routière, soient prises en compte. A notre sens ces choix auraient permis un développement plus harmonieux et fonctionnel du site.
- La commune est maintenant propriétaire du cabinet médical et l'installation d'un médecin et de plusieurs professions paramédicales nous conforte dans la nécessité d'accompagner et d'encourager la venue de ces services au sein de la Commune.
- Le nouveau Plan Local d'Urbanisme a été acté et nous l'avons approuvé dans son ensemble. Sa composition est essentiellement réglementaire néanmoins nous avons émis des réserves sur le choix de certaines zones constructibles.
- L'aménagement du bourg est en partie effective et va se poursuivre. Nous avons émis le souhait qu'il puisse exister des zones protégées ou identifiées pour les cyclistes afin de développer ce mode de déplacement.

- La mise en réseau des bibliothèques se concrétise et nous sommes globalement satisfaits du fonctionnement de notre médiathèque. Nous profitons de ces lignes pour remercier les bénévoles pour leur engagement et souligner l'importance d'être accompagné par un professionnel.

Au niveau communautaire nous retenons trois informations.

- Le centre aquatique à Combourg est dans sa phase d'achèvement. Nous approuvons ce projet puisqu'il va permettre un meilleur accueil de nos écoles et une offre renouvelée pour les clubs et le public. Cependant nous n'approuvons pas le mode de gestion choisi. C'est une Délégation de Service Public qui a été retenue. Ce choix ne nous semble pas adapté aux objectifs assignés à cet établissement ni conforme au projet initial.
- Le pacte fiscal et financier a été mis en place et nous nous en félicitons car il permet un premier rééquilibrage des richesses entre Communes, néanmoins l'équité budgétaire est loin d'être atteinte et nous souhaitons des avancées beaucoup plus significatives sur ce sujet.
- La Communauté de Communes exerce la compétence « développement économique » et les cessions foncières au bénéfice d'entreprises sont régulières et témoignent de l'attractivité de notre territoire

L'année dernière nous vous faisons part d'un certain nombre de points qui avaient sollicité notre vigilance. Notre article a eu le mérite de capter l'attention de la majorité municipale. Si notre point de vue diffère de la majorité sur certains sujets, il s'avère néanmoins que les informations données sont bien factuelles.

*Nous vous renouvelons nos vœux de bonheur pour l'année 2019.*

**Annie Piot**  
**Marie-Madeleine de Rugy**  
**Jean-Luc Rouxel**  
**Michel Poncelet**

# Agir pour Meillac, *UNE VOLONTÉ COMMUNE*

## Le mot de la majorité

**T**rès chères concitoyennes et très chers concitoyens de Meillac, nous voici à l'heure de notre rendez-vous annuel d'information de nos actions en faveur de notre commune. Depuis maintenant 4 ans, votre équipe AGIR POUR MEILLAC, travaille pour notre bien commun, la commune de Meillac et ses habitants. Soucieux d'agir pour la collectivité sans oublier personne, nous mettons toute notre énergie en œuvre pour satisfaire à votre mieux être, au bon vivre ensemble.

- En ce début d'année 2018, le changement des règles de représentation au sein de la Communauté de Communes nous a amené à réduire le nombre de sièges de délégué communautaire de 3 à 2. La commune n'est plus représentée que par 2 élus du groupe AGIR POUR MEILLAC. Leur assiduité dans cette instance permet à notre commune de peser sur les décisions et d'obtenir des résultats positifs, comme par exemple l'implantation du pôle technique communautaire à Meillac.
- 2018 a vu le Conseil Municipal traiter de sujets importants. Ainsi que vous en avez probablement entendu parler, un projet Eolien est à l'étude sur la commune de Meillac. Soucieuse de l'environnement et dans une volonté de participer activement au développement d'énergies propres, vos élus d'AGIR POUR MEILLAC, sont de prime abord plutôt favorables à l'énergie éolienne. Cependant, dans le projet qui nous a été présenté, de nombreuses questions se sont posées quant à la pertinence d'installer un parc éolien sur notre commune, et précisément, sur les implantations de celles-ci. Il apparaît que la société en charge de l'étude nous a livré des informations contestables, floues, des études d'impact environnemental non abouties. En effet, mauvaises informations quant à la taille de celles-ci, provoquant une gêne incontestable via les phénomènes d'ombres/éclaircies pour les habitants des Gâts et Hauts-Gâts, une étude ornithologique minimisant très fortement l'impact sur la faune, notamment oiseaux et chauves-souris endémiques dans le bois du Rouvre menacés de mort en masse, une implantation d'abord dissimulée en zone humide, nous ont poussé à porter plus loin notre réflexion.
- Le restaurant scolaire ouvrira ses portes pour la rentrée de janvier comme prévu. Les élèves pourront bénéficier d'un self moderne dans un cadre accueillant et lumineux. L'école maternelle, le relais parents assistant maternel (RPAM) et le club de gymnastique disposeront d'une salle d'activité mutualisée. L'accueil périscolaire sera également largement amélioré et sécurisé.
- La première phase des travaux de ralentissement de la traversée du bourg est achevée, on peut constater au quotidien le bien-fondé de cette action, en effet la vitesse des véhicules a nettement diminué. D'autre part l'élargissement des trottoirs permet aux familles de cheminer en toute quiétude dans le bourg. Les villages n'ont pas été oubliés puisque la route de Tressé, la Ville-Deux, la route de la Claverie et le chemin de la Garenne ont été proposés au programme d'investissement voirie de la communauté de commune.
- Comme chaque année, la commune et vos élus d'AGIR POUR MEILLAC, soutiennent les associations locales par l'octroi de subventions sur demande et après étude sérieuse au cas par cas.
- La jeunesse étant notre avenir, nous avons à cœur de la soutenir, c'est pourquoi nous avons créé l'initiative « petits des'jeunes » afin de fédérer notre jeunesse meillacoise autour de projets communs, de recenser leurs attentes et leurs besoins afin de tenter d'y répondre, avec, notamment la création d'un collectif jeunes. Celui-ci est en train de voir le jour et un local sera mis à sa disposition.
- L'ambiance au conseil municipal reste constructive et bienveillante. Chacun, quel que soit son point de vue, s'exprime à loisir. Notre ligne de conduite a toujours été la courtoisie et le respect car nous considérons la provocation comme un signe de faiblesse, autant que d'y répondre celui d'infériorité. Nous vous laissons seul juge du travail effectué et des résultats obtenus durant notre mandat.
- Enfin toute l'équipe de la majorité AGIR POUR MEILLAC, vous souhaite de belles fêtes de fin d'année, avec une pensée particulière pour nos concitoyens fragilisés touchés par l'adversité, la maladie, la privation d'emploi, et le souhait d'une année 2019 répondant à tous nos espoirs de bonheurs, de joies, d'amour et de santé.

Pouvons-nous en conscience soutenir un projet d'énergie renouvelable qui aurait pour conséquence un désastre environnemental ? Évidemment non. C'est pourquoi, après de constructifs débats et en responsabilité, une majorité d'élus s'est prononcée en conseil municipal contre ce projet. Pas contre l'éolien mais contre ce projet précis.

## Classe 8



Les organisateurs remercient tous ceux qui ont répondu présents à cette journée de rencontre.

Après la cérémonie au monument aux morts, la traditionnelle photo et le vin d'honneur offert par la municipalité, c'est dans une ambiance particulièrement chaleureuse et conviviale qu'une cinquantaine de personnes a pu profiter d'un repas de qualité le midi ainsi que d'un buffet le soir.

Nous vous donnons rendez vous dans dix ans.

## Concours Maisons fleuries

Cette année, le concours des maisons et fermes fleuries a réuni 20 participants. C'est avec un réel plaisir que le jury, présidé par Mme Samson Maryline, s'est déplacé sur la commune pour apprécier la beauté et l'originalité créés par les fleurissements de chacun. Départager les concurrents n'est jamais chose facile tant la qualité était au rendez-vous.

La municipalité a engagé la mise en place d'espaces fleuries et réfléchit au fleurissement des pieds de murs, pour casser l'aspect minéral du bourg. Nous donnons à chacun d'entre vous rendez-vous l'année prochaine pour être encore plus nombreux à participer.



## Repas du Téléthon 2019

La commune de Meillac et ses associations ont pour habitude de se mobiliser en créant des animations nouvelles pour le TELETHON. Après les années omelette/ chips, il a été proposé de réunir les Meillacois autour d'un repas typiquement breton, le KIG AR FARZ.



Ce repas a permis de recevoir 150 personnes dans la salle des fêtes communale, qui ont beaucoup apprécié ce plat. Préparé avec des produits frais, servi copieusement, les invités ont remercié les bénévoles qui ont relevé ce challenge. Les bénéfices de cette journée pour le TELETHON, qui a également réunie une quarantaine de personnes un peu plus tôt pour une randonnée, s'élèvent

à 1 724 euros, ce qui n'est pas une somme négligeable pour notre commune.

Nous espérons renouveler ce repas en 2019 pour le plaisir de chacun et participer à faire avancer la recherche sur les maladies génétiques.

**Les associations Meillacoises.**

## Du nouveau aux Impôts

Souple et pratique, l'accueil personnalisé sur rendez-vous permet d'améliorer la qualité de service en assurant aux usagers d'être reçus - lorsque c'est nécessaire - sans file d'attente, à l'heure choisie, par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier et en étant muni des pièces utiles.

**FINANCES PUBLIQUES**

**À partir du 1<sup>er</sup> décembre 2018**

Pour un meilleur service, l'accueil dans votre Centre des Finances publiques évolue.

Pour vos questions complexes, pensez désormais à prendre **rendez-vous !**

sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) en vous connectant à votre espace particulier ou professionnel, rubrique "nous contacter", "rechercher les coordonnées d'un service"

ET TOUJOURS, 24H SUR 24, 7 JOURS SUR 7 SUR [IMPOTSGOUV.FR](http://IMPOTSGOUV.FR) ET SUR NOS APPLICATIONS MOBILES

[impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

# Retour sur l'accueil de la coupe du monde



Cet été, nous avons reçu sur le stade municipal les équipes d'Haïti et des Pays-Bas. Notre terrain d'honneur avait été retenu par les instances footballistiques, afin de

permettre aux équipes qualifiées pour la coupe du monde U20 de venir s'entraîner.

La FIFA, organisatrice de l'évènement, avait ses propres recommandations, aussi bien sur l'espace sportif que sur l'état de la pelouse.



Pour réussir ce challenge, nous avons été aidé par des bénévoles de FC MLB. Nous tenons à remercier plus particulièrement, Jean-Philippe et Ismaël pour leur forte implication dans ce travail. Jérôme, l'employé municipal, a réussi son pari. Les travaux réalisés pour obtenir ce résultat étaient prévus, mais il a fallu être plus pointu pour respecter les exigences de l'organisation. La qualité de la pelouse était parfaite, pour preuve, les Pays-Bas ont demandé à revenir s'y entraîner après leur défaite contre la France.

La dotation de la FIFA a couvert les quelques frais supplémentaires nécessaires. Nous avons été équipés gratuitement de nouveaux buts avec leurs filets, de 2 buts mobiles complets et d'équipements d'entraînements, puis des maillots et ballons.

Ce challenge parfaitement réussi a surtout été possible par la mobilisation des élus et des bénévoles.



## Info Smictom

### Informations sur la collecte des déchets les lundis 24 et 31 décembre 2018

Le tri sélectif habituellement collecté les lundis soirs sera collecté les lundis matins : les usagers concernés sont donc invités à sortir le tri sélectif le dimanche soir.

Pas de collecte les mardis 25 décembre et 1er janvier.

Les autres collectes, à partir du mercredi, sont décalées d'une journée jusqu'au samedi.

### Fermetures anticipées des services les 24 et 31 décembre 2018

Les 24 et 31 décembre 2018, les déchèteries de Combourg, Tinténiac et Montreuil-sur-Ille fermeront exceptionnellement à 16h.

Les bureaux administratifs du SMICTOM situés à Tinténiac, fermeront également à 16h.

### Modification des horaires des déchèteries à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019

#### **Nouveaux horaires en déchèterie de Combourg**

- Ouverture les mercredis, jeudis, vendredis et samedis toute la journée de 9h à 12h et de 14h à 17h\*
- Ouverture les lundis après-midi de 14h à 17h\* (fermée le matin)
- Fermeture les mardis

#### **Nouveaux horaires en déchèterie Montreuil-sur-Ille**

- Ouverture les vendredis et samedis toute la journée de 9h à 12h et de 14h à 17h\*
- Ouverture les mercredis de 14h à 17h\* (fermée le matin)
- Fermeture les lundis, mardis et jeudis toute la journée

#### **Nouveaux horaires en déchèterie de Tinténiac**

- Ouverture les mardis, mercredis, vendredis et samedis toute la journée de 9h à 12h et de 14h à 17h\*
- Ouverture les lundis après-midi de 14h à 17h\* (fermée le matin)
- Fermeture les jeudis

\* Horaires d'hiver, fermeture à 18h en été

Fermeture les dimanches et jours fériés

Retrouvez tous les horaires sur [www.smictom-ille-rance.fr](http://www.smictom-ille-rance.fr)

## Non-ménagers (professionnels)

Facturations 2018 : devant les nombreuses réclamations, le SMICTOM reporte la date limite de paiement de la redevance au 31 janvier 2019.

Le SMICTOM applique aux non-ménagers (établissements publics, associations, commerçants, artisans, exploitants agricoles et autres professions), une redevance spéciale pour la collecte des déchets dits assimilés aux ordures ménagères (cartons, papiers, enveloppes, cartouches d'encre, etc...), produits par leur activité.

## Sont définis comme non-ménagers :

- les administrations, établissements publics, collectivités publiques,
- les associations,
- les édifices du culte,
- les centres d'hébergement touristiques saisonniers (gîtes ruraux, chambres d'hôtes, campings) et toute autre profession à valorisation touristique, ainsi que les centres d'hébergement touristiques permanents,
- les autres activités professionnelles qu'elles soient d'origine artisanale, industrielle, commerciale ou non commerciale, quelle que soit leur structure juridique, quelle que soit la saisonnalité de leur activité, produisant des déchets ménagers et assimilés dont les quantités et les caractéristiques entrent dans le champ de la compétence de la collectivité. Sont assimilées à cette catégorie toutes personnes disposant d'un numéro de SIREN dont les déchets peuvent être collectés et traités par le service.

## Conditions d'exonérations totales ou partielles

Le non-ménager peut demander une exonération de tout ou partie de la redevance spéciale en fonction de la nature de l'activité et du chiffre d'affaires. Toute demande d'exonération doit être formulée par écrit dans un délai de trois mois à compter de la date limite de paiement ou du changement de situation et accompagnée obligatoirement de pièces justificatives :

- copie des contrats à jour avec les organismes d'enlèvement des déchets agréés pour tous les types de déchets produits ou tous documents attestant de la collecte et du traitement régulier,
- ou de l'extrait Kbis pour les entreprises qui ont cessé leur activité,
- ou des bons ADIVALOR pour la profession agricole

## Peuvent solliciter un dégrèvement ou une exonération :

- les non-ménagers dont le chiffre d'affaires n'excède pas 32 900 €,
- les sociétés civiles immobilières (SCI),
- les associations loi 1901 : exonération totale sauf lors de l'utilisation du service et/ou dans le cadre de manifestations,
- les activités nouvellement créées et n'ayant pas encore de justificatif de leur chiffre d'affaires annuel.



## Le Répertoire électoral unique (REU)



Le répertoire électoral unique est institué par la loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 qui en confie la gestion à l'Insee. Il a pour finalité la gestion du processus électoral et la fiabilisation des listes électorales. Il permet la mise à jour en continu des listes électorales à l'initiative, soit des communes qui procèdent aux inscriptions et radiations des électeurs, soit de l'Insee sur la base des informations transmises par différentes administrations.

Le répertoire électoral unique sera institué en 2019. Les électeurs pourront en effet s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à six semaines avant la date d'un scrutin. Ainsi, pour les élections des représentants au Parlement européen, ils pourront s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019. Toute nouvelle inscription entraînera automatiquement la radiation de la liste précédente.

### Nouvelles conditions d'inscription sur la liste électorale d'une commune

Les conditions d'inscription volontaire sur une liste électorale et le champ de la procédure de l'inscription d'office ont été élargies.

#### ■ Inscriptions volontaires

Les enfants de moins de 26 ans des électeurs qui ont leur domicile réel dans la commune ou y habitent depuis six mois au moins pourront désormais s'inscrire sur la liste électorale communale.

Par ailleurs, la durée requise d'inscription sur le rôle fiscal afin de pouvoir solliciter son inscription sur la liste électorale communale sera réduite de cinq à deux ans.

#### ■ Inscriptions d'office par l'INSEE.

La procédure d'inscription d'office sera étendue aux personnes ayant acquis la nationalité française ainsi qu'aux jeunes qui atteignent la majorité entre les deux tours de scrutin.

Observation : à ce jour, la déclaration de domiciliation n'étant pas obligatoire, le maire ne sera tenu de transmettre les changements d'adresse d'un électeur que lorsqu'il en sera informé, soit à l'occasion d'une démarche administrative, soit parce que l'électeur se sera spontanément présenté aux services de la commune afin de notifier son déménagement.

**A NOTER : Afin de recevoir votre carte d'électeur et la propagande électorale, Il est conseillé de prévenir la mairie pour tout changement d'adresse à l'intérieur de la commune. De même pour un changement d'état civil (mariage, décès...).**

Rôle de l'INSEE : Pour l'inscription d'office des jeunes majeurs et des personnes ayant acquis la nationalité française, l'INSEE recevra les informations nominatives portant sur les nom, prénoms, nationalité, date et lieu de naissance et adresse des personnes concernées et procédera directement aux inscriptions dans le répertoire électoral unique.

Par ailleurs, il procédera directement dans le répertoire électoral unique :

- aux inscriptions et radiations ordonnées par l'autorité judiciaire ;
- aux radiations des électeurs décédés et des électeurs qui n'ont plus le droit de vote.

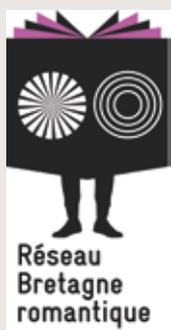
### ■ Commission communale de contrôle

Dans chaque commune, une commission de contrôle statuera sur les recours administratifs préalables précités. Cette commission s'assurera également de la régularité de la liste électorale.

Composition de la commission : Dans les communes de 1000 habitants et plus dans lesquelles deux listes ont obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement, la commission sera composée de :

- trois conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges ;
- deux conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges.

**A NOTER : Les prochaines élections auront lieu à la Salle des Fêtes - rue de la Fontaine - MEILLAC**



## Mise en réseaux des bibliothèques

**Pour des livres toujours plus proches de vous !**

*Faciliter l'accès au livre pour l'ensemble des habitants du territoire, tel est l'un des objectifs que s'est fixés la Communauté de communes Bretagne romantique. Pour cela, elle a entamé, il y a deux ans, un travail de terrain afin de mettre en réseau les fonds des bibliothèques existants sur son territoire et de développer les points de retrait et de dépôt des ouvrages pour qu'ils soient le plus proche possible de ses habitants.*

### 20 points d'accès sur le territoire

12 bibliothèques et 8 points relais ont choisi d'adhérer à ce « Réseau Bretagne romantique ». Elles ont travaillé ensemble pour créer un tarif d'adhésion identique et très accessible, développer une communication commune et informatiser leurs fonds selon les mêmes codes grâce à un portail informatique dédié.

Ce que cela apporte à l'utilisateur ? La possibilité d'avoir accès au catalogue de toutes les bibliothèques depuis chez lui et de réserver des ouvrages en ligne pour les retirer ensuite dans la bibliothèque ou le point relais le plus proche de son domicile.

### Le réseau des bibliothèques en pratique...

Les bibliothèques adhérentes au réseau : Bonnemain, Lanhélin, Saint-Pierre-de-Plesguen, Pleugueneuc, Meillac, Saint-Domineuc, Québriac, Dingé, Tinténiac, Hédé-Bazouges, La Bausserie, Saint-Thual

Et les points relais : Tressé, Lourmais, Plesder, Trévérien, Trimer, Cardroc, Saint-Brteuc-des-Iffs, Lanrigan et Lourmais

### Les tarifs d'adhésion :

**Habitant des communes du réseau :**

- 10 € par adulte et par an (de date à date)
- 5 € par adulte et par an (de date à date) pour les personnes bénéficiant des minima sociaux (RSA, APA, parents isolés, minimum vieillesse), les étudiants de 18 à 25 ans, les touristes (caution de 50 €), les nouveaux habitants, arrivés il y a moins d'un an sur le territoire dans une commune adhérente au réseau
- Gratuité pour les moins de 18 ans

■ Gratuité pour les bénévoles œuvrant en bibliothèque

**Habitant des communes hors réseau :**

■ 15 € par personne et par an (de date à date)

Un programme d'animations du réseau paraîtra tous les 4 mois, demandez-le dans vos bibliothèques et point relais !

## Médiathèque municipale



L'année 2018 a vu du changement dans l'équipe de la bibliothèque. Nous tenons à remercier Gaëlle, et également Denise, qui sont parties pour de nouvelles aventures. Et souhaiter la bienvenue à Marina.

Pour toute personne qui souhaiterait rejoindre l'équipe, pour s'occuper d'accueillir les lecteurs et faire les prêts et retours sur les moments d'ouverture de la bibliothèque, mais également si vous souhaitez participer aux animations de la bibliothèque,



contactez-nous par mail à [mediatheque.meillac@gmail.com](mailto:mediatheque.meillac@gmail.com), ou en passant à la bibliothèque.

Différentes animations sont proposées à la bibliothèque : des soirées jeux de société

animées par la ludothèque Au Bois des Ludes auxquelles participent la CAF et le Département par le biais de subventions, des temps de prêts de jeux de société le vendredi de 16h30 à 18h une fois par mois, des ateliers créatifs, des expositions, l'accueil des tout-petits lecteurs, ...

Et dès 2019, la mise en réseau des bibliothèques de la Bretagne Romantique vous permettra de fréquenter, d'emprunter, et réserver des documents des différentes bibliothèques adhérentes. Afin d'organiser au mieux cette mise en réseau, les bibliothèques du réseau, dont Meillac, seront fermées du lundi 14 au mardi 23 janvier 2019. (Plus de précisions sur le réseau dans l'article complémentaire).

### Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Le mercredi de 10h à 12h30 et de 17h à 18h30, le vendredi de 16h à 18h, le samedi de 10h à 12h15.

Pendant les vacances de Noël, la bibliothèque sera ouverte le vendredi 28 décembre de 16h à 18h, le vendredi 4 janvier de 16h à 18h, et le samedi 5 janvier de 10h à 12h15.



## A.M.A.P Attitude

Association pour le Maintien  
de l'Agriculture Paysanne

L'association d'adhérents

« consomm'acteurs » AMAP Attitude,  
proche de chez vous, propose chaque semaine des  
paniers de légumes biologiques



Notre objectif est une action de proximité qui permet aux habitants de nos communes de s'approvisionner en légumes de saisons frais, biologiques, de manière hebdomadaire

ou par quinzaine. Cette organisation permet de soutenir un maraîcher du territoire, qui exploite sa terre à Bonnemain, de livrer des paniers sans intermédiaires et sans emballages.

Grace à votre adhésion de 10€ et un contrat de 6 mois ou 1 an tous les 15 jours ou chaque semaine vous aurez des légumes frais du jour, en ce moment, des pommes de terres, des carottes, des courges, des navets etc...

**Le panier coute 12€, toute l'année.**

Venez nous rencontrer au moment des distributions, le lundi à Saint Domineuc, au Grand clos, le mercredi à Miniac Morvan, et le jeudi à Meillac, entre 18h30 et 19h30.

Vous pouvez aussi contacter Sylvain Marmignon notre maraîcher, au **06 82 80 67 97**, ou par mail : [amapattitude@yahoo.fr](mailto:amapattitude@yahoo.fr)

## La Paroisse de Meillac

Bonjour à tous,

Depuis Septembre 3 groupes de caté se retrouvent régulièrement dans les salles paroissiales (face à la mairie) :

- Le groupe d'éveil à la foi : le samedi de 18 h 00 à 19h30 à l'église de Meillac les jours de messe,
- Le groupe des CE : le samedi après-midi,
- Le groupe des CM : le mercredi matin de 11h00 à 12h00.



Différents temps sont organisés dans l'année comme le partage de la galette des rois, des temps conviviaux à la fin de la messe avec les paroissiens, des sorties comme celle de la photo au cinéma de Combourg pour voir un film d'animation "L'Etoile de Noël".

En décembre les enfants ont préparé une petite scénette pour raconter Noël lors de la célébration le 8 décembre.

Il est toujours possible de nous rejoindre :

- Pour l'éveil à la foi avec Tiphaine 06 79 73 95 99
- Pour les CE avec Bertrand 06 52 71 99 22
- Pour les CM avec Marie-Angéline 06 89 87 49 22

**A tous bonnes fêtes de fin d'année.**

## Club de La Bonne Entente Meillac



En cette fin d'année, le club de la bonne entente vous apporte les actions et événements qui ont eu lieu et le calendrier 2019 des manifestations à venir.

Comme chaque année, le club de la bonne entente de Meillac et le club de St Pierre de Plesguen ont organisé un rassemblement autour d'un moule-frites le 5 juin au stade municipal de St Pierre de Plesguen. Une centaine de personnes était présente et le repas s'est poursuivi par des jeux de cartes et de palets.

Une fête champêtre a eu lieu le 7 septembre 2018 autour de l'étang de la Ville Clérot à Meillac. Une ambiance bonne enfant avec un rassemblement de soixante-dix personnes environ sous un beau soleil nous a permis la rencontre entre plusieurs clubs et associations. La pêche pour certains le matin a été suivi de l'apéritif de l'amitié et d'un pique-nique. Après cette restauration, les participants ont pu jouer à la belote et aux palets tout l'après-midi. Les participants ont demandé que ce rassemblement puisse être renouvelé pour l'année 2019 au même endroit.

Les deux concours de belote du 26 septembre 2018 et du 28 novembre 2018 ont été annulés du fait de l'occupation de la salle des fêtes par la restauration scolaire. Les prochains concours auront lieu dans cette salle, le mercredi 13 février et le mercredi 17 avril 2019.

Nous nous retrouvons tous les jeudis après-midi pour partager un moment de convivialité. Les jeux de cartes, les palets et les jeux de société sont de sorties, accompagnés de petits plaisirs, chocolat chaud, café, brioche.

Comme vous le constatez, les activités sont nombreuses avec un accueil chaleureux. Nous tenons à remercier la municipalité pour son soutien tout au long de l'année, qu'il soit financier ou matériel. Vous pouvez venir nous rencontrer lors de l'assemblée générale du club qui aura lieu le 10 janvier 2019. Nous partagerons ensemble la galette des rois.

Nous comptons sur vous pour que continuent ces rencontres amicales sur la commune, afin que nous puissions poursuivre ce bien vivre ensemble.

**Les Membres du bureau.**

# APEEP de Meillac

*L'association des parents qui bougent pour nos enfants*

L'équipe constituée lors de notre Assemblée Générale du **17 septembre 2018** aborde cette nouvelle année scolaire avec beaucoup de dynamisme.

Pour vous accompagner tout au long de l'année, retrouvez :  
Karine RABOLION (Présidente), Arnaud HORVAIS (Vice-Président), Nadège PAVEC (Trésorière), Philippe MADRE (Trésorier Adjoint), Nathalie JULES (Secrétaire), Leina THUAL (Secrétaire Adjointe), les membres Ludovic LE LOUP, Maxime L'HOMME et Martial REGUEILLET.

## L'APEEP agit:

Dans le but de soutenir techniquement et financièrement les projets de l'école, l'APEEP a innové cette année avec le grand parc Ephémère « MAIS Y'A KA JOUER » en collaboration avec Jump Animation.

Sur deux après-midi ensoleillés, Meillac s'est transformé en parc d'attraction. 186 enfants ont pu s'amuser et sauter à travers diverses structures gonflables mais aussi découvrir le parcours d'orientation électronique. Cette manifestation a été un véritable succès et sera donc renouvelée l'année prochaine, le 1<sup>er</sup> weekend des vacances de la Toussaint pour le plus grand plaisir de tous.



## Et toujours: Grande COLLECTE de JOURNAUX

Mobilisons-nous, rapportez vos vieux journaux !

Le Smictom met à disposition des Meillacois une benne pour déposer les vieux journaux et uniquement les journaux. Elle est temporairement placée derrière l'école près des colonnes à verre et à papier.

Pour les collectes du 1<sup>er</sup> mars au 31 août 2018, l'APEEP a ainsi pu récolter grâce à vous :

Journaux : 0,74 tonne, soit 51,80 euros / Papiers : 7,14 tonnes collectées, soit 285,60 euros

## Braderie des Petits Lutins:



Le Dimanche 2 décembre 2018, a eu lieu la braderie annuelle, encore une belle réussite, le Père Noël toujours présent, est venu nous rendre visite, les bradeurs ont pu ainsi donner une seconde vie aux jouets de leurs enfants et ainsi faire des heureux.

## Manifestations à venir :

- Le Carnaval : le samedi 16 mars 2019, venez tous déguisés
- Le Concours de Pêche/Chasse à l'œuf : le dimanche 21 avril 2019, inscriptions dès 7h00

- La Fête de l'école : le dimanche 30 juin 2019, spectacle des enfants, restauration, jeux.

Les membres de l'association tiennent à remercier Madame PERIAUX Nathalie, pour l'investissement donné durant ces 7 dernières années. Nous remercions également tous nos sponsors, la municipalité ainsi que les parents bénévoles qui nous soutiennent lors de nos manifestations.

Toute l'équipe de l'APEEP vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année et une Excellente année 2019..

Pour ne rater aucun de nos événements, suivez-nous sur Facebook : « likez » @apeepmeillac

*L'équipe bénévole de l'APEEP de Meillac.*

## Les Anciens Combattants

**Section C.A.T.M. - OPEX - Veuves - Citoyens de la Paix**



Depuis le dernier numéro du 100% Meillac, l'évènement principal pour la Section a été la commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale 1914/1918. Cette cérémonie organisée par la section et la collaboration active de Mr. Le Maire, des enseignants et la participation des enfants de l'école, s'est déroulée le dimanche 11 novembre 2018.

A 10 heures 50, alors que les cloches de l'église sonnaient à toute volée, le cortège est parti de la Mairie en direction du monument aux morts. Après le dépôt de gerbe par Mr. Le Maire et le Président de la Section, une minute de silence était observée suivie de la Marseillaise.

Après lecture des différents discours, les enfants ont procédé à l'appel des 107 noms des Meillacois tombés aux champs d'honneur pour la France et déposé cinq gerbes de fleurs représentant chaque année de combats.

Un grand merci à la municipalité, aux enfants, à leurs parents, aux enseignants et à toutes les personnes présentes.

Le 5 décembre 2018 à Combours, s'est déroulée la journée cantonale consacrée à la guerre d'Algérie. L'Assemblée Générale se tiendra le samedi 9 février 2019.

Un appel est à nouveau lancé vers les jeunes générations en vue du recrutement au titre de Citoyens de la Paix afin de poursuivre le devoir de mémoire de ceux qui ont combattu pour notre liberté et pour la continuité des cérémonies patriotiques au monument aux morts.

Contact : **Henri COBAT** : 02 99 56 11 58 - 06 59 63 63 46

henri.cobat@orange.fr

**Michel BOULANGER** : 02 99 73 14 55 - 06 08 99 95 71



## FC Meillac Lanhélin Bonnemain

Cette année, le Football Club Meillac/Lanhélin/Bonnemain enregistre l'inscription de 150 licenciés dans ses effectifs. Le FCMLB regroupe des joueurs de toutes catégories, elles vont des U7 aux seniors.

Le club FCMLB a eu la chance de recevoir deux clubs pour la coupe du monde féminine des moins de 20 ans 2018, Haïti et les Pays-Bas. Grâce à cet événement, les jeunes joueurs du club ont pu assister à un entraînement. La municipalité et les bénévoles se sont investis pour la préparation afin de satisfaire au maximum les équipes, ce qui a été parfaitement réussi.



Le FCMLB, ainsi que d'autres clubs aux alentours, organisent des stages pendant les vacances scolaires. Les jeunes joueurs sont accompagnés d'éducateurs et d'accompagnants tout au long du stage. Le but est de rassembler les joueurs de différents clubs et d'apprendre en s'amusant.

Le 25 novembre 2018, les seniors du FCMLB ont reçu leurs nouveaux maillots en présence de leurs sponsors, au stade municipal de Meillac. Par la suite, les trois équipes de seniors ont joué les matchs avec leurs nouveaux maillots.



**Le classement provisoire de l'année 2018-2019 est le suivant :**

- L'équipe A est classée 12<sup>ème</sup> du championnat de 1<sup>ère</sup> Division,
- L'équipe B est 9<sup>ème</sup> de la 3<sup>ème</sup> Division,
- L'équipe C, 9<sup>ème</sup> en 5<sup>ème</sup> Division,
- Les vétérans sont classés 2<sup>ème</sup> du classement.

**Continuez d'encourager nos jeunes joueurs lors de leur match pour qu'ils continuent sur leur lancée :**

- Les U17 A sont actuellement 4<sup>ème</sup> du classement et les U17 B sont 9 du classement,

- Les U15 A ainsi que les U15 B sont 2<sup>ème</sup> de leurs classements respectifs,
- Les U13 A sont au niveau du secteur 1, tandis que les U13 B sont au niveau du secteur 4,
- Les U11 continuent leur match en progressant, tout en se préparant pour le tournoi de fin d'année.

Tout au long de l'année nos jeunes joueurs de U8-U9 et de U6-U7 participent à des rassemblements et ne cessent d'évoluer en tant que joueurs. L'ensemble des joueurs ne cesse de progresser tout au long de la saison.

Le FCMLB souhaite remercier les municipalités qui soutiennent le club depuis tant d'années.

L'ensemble du club sportif vous souhaite une bonne et heureuse année 2019.

**Sportivement FCMLB**

## Association Gymnastique d'Entretien Meillacoise



Après la pause estivale, dès le 13 septembre, nous avons retrouvé le chemin de la salle Omnisports pour la reprise des 2 séances hebdomadaires : les jeudis matin et jeudis soir.

Nous remercions nos fidèles adhérentes d'avoir répondu présent malgré le changement de dernière minute concernant le cours du soir.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouvelles venues qui ont pu découvrir

ou reprendre une activité physique. Grâce à cela, l'association maintient son effectif d'une quarantaine d'adhésions.

La rentrée a été marquée par le retour du congé maternité de Sophie, maman d'un petit Léo.

Les séances diversifiées sont de nouveau assurées par Sophie et Paskaline, animatrices sportives diplômées d'état. Elles comprennent le renforcement musculaire (abdos, fessiers, bras, etc.) gainage, cardio, avec ou sans accessoires et s'achèvent sur des étirements.

Vous pouvez nous rejoindre à tout moment, deux séances découvertes vous sont proposées gratuitement.

**En janvier 2019 du changement, RDV à l'espace d'activités sur le site de l'école maternelle :**

- le jeudi matin de 10h30 à 11h30, avec Paskaline ROYER
- et le jeudi soir de 20h00 à 21h00, avec Sophie SORAIS

Le samedi 17 novembre, à l'occasion du Téléthon qui se déroulait sur la commune, l'association a organisé une randonnée de 9 km. Une quarantaine de personnes se sont joints à l'évènement en parcourant la campagne Meillacoise. Leur participation a été reversée au profit du Téléthon.

**Modalité d'inscription :**

1 séance/hebdo 85€ - 2 séances/hebdo 120 €

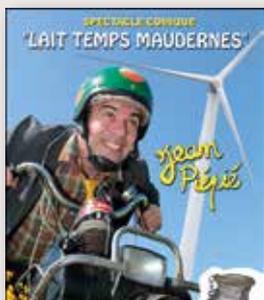
**Contact : gym.meillac@gmail.com**

**Tél : 02 99 73 05 23 ou 06 59 17 61 72**

# Foyer Rural de Meillac

## Depuis le dernier bulletin, nous avons organisé :

Les 70 ans du Foyer le 7 juillet avec un repas, une exposition photos retraçant l'histoire du Foyer ainsi que diverses animations proposées qui ont été très appréciées.



L'excursion le 21 juillet vers les chantiers navals de St Nazaire et la grande Brière, le banquet le 20 octobre ainsi que le spectacle comique le 18 novembre avec Piépié.

Nous avons terminé l'année 2018 par le repas chantant « La vie est un carnaval » animé par André Chaussonnier et les artistes associés le dimanche 9 décembre 2018.

Un repas au choix, couscous ou suprême de volailles, a été proposé.

## Nous commençons 2019 par :

- Un concours de belote le samedi 26 janvier à 13h30.
- Un bal avec l'orchestre CASCADE (avec Emmanuel BOLIVARD) le dimanche 3 février à 14h.
- Un repas choucroute animé par LES CANOTIERS le samedi 02 mars à 19h30
- Un Fest-Noz avec TERMEN, VRA-BENEZE, BOUFFORT/PENARD le samedi 9 mars à 21h.

N'hésitez pas à venir vous divertir au FOYER RURAL, c'est ouvert à tous.

L'ensemble du Conseil d'administration du Foyer Rural vous souhaite de joyeuses fêtes et vous présente ses meilleurs vœux pour 2019.

## Les rendez-vous du Comité d'Animation

### Le Comité d'animation pense déjà à l'année prochaine...

Anoter dans vos agendas, le Comité d'Animation de Meillac se rassemble pour élire son nouveau bureau le dimanche 20 janvier à 10h30 au dessus de la Médiathèque. Cette assemblée est ouverte à tout public, afin d'échanger et accueillir de nouveaux membres ou bénévoles.

Nous organisons également une soirée à thème mi-mars. Pour rappel, nous vous avons compté nombreux lors de la soirée année 80. Comme chaque année, il est prévu la Fête de la Musique sur la place de l'église en juin, vous donnant la possibilité de découvrir de nouveaux talents ou simplement passer un bon moment.



De plus, le Fest- Noz du samedi 24 novembre dernier a rassemblé 350 personnes. Leurs pas se sont accordés au rythme des Sonerien Du, Korriganed, le Duo Bouffort-Pénard et Adam-Danielo. En effet, depuis quelques années, nous avons le plaisir d'accueillir et de vous proposer des artistes renommés et le Comité d'animation vous remercie de partager cet instant de convivialité et espère retrouver cet enthousiasme l'année prochaine.

Enfin, le comité a le plaisir de compter de plus en plus de bénévoles et volontaires à ses manifestations qui sont rythmées par les idées que chaque année nous développons pour votre plus grand plaisir.

*L'équipe du comité d'animation*

## Moto Club Meillacois



La saison 2017/2018 s'achève. Le moto-cross annuel s'est déroulé le 26 août 2018. Cette année encore, plus de 250 pilotes ont participé à ce Trophée de Bretagne. Toutes les catégories étaient bien représentées : les 50-65 cm<sup>3</sup>, 125 et 250 cm<sup>3</sup>. Le temps était propice et les nombreux spectateurs ont pu profiter d'un beau spectacle tout au long de cette journée.

Nous en profitons pour remercier la Municipalité et plus particulièrement Monsieur Le Maire qui nous a honoré de sa présence et a effectué la remise des prix. Un grand merci à tous les bénévoles sans qui ce moto-cross n'aurait pas lieu. Nous pouvons vous annoncer d'ores et déjà la date du prochain moto-cross fixée le dimanche 25 août 2019.

Nous vous rappelons qu'une école de conduite existe au sein du club de Meillac ouvert à tout jeune pilote à partir de 6 ans. Les cours ont généralement lieu le samedi.

Les demandes de licence de la nouvelle saison 2018/2019 sont en cours. Tout nouveau pilote sera le bienvenu.

Pour information, le terrain est ouvert :

- Tous les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h (sauf jour férié)
- Le 2<sup>e</sup> dimanche du mois de 9h à 12h et de 14h à 18h (sauf jour férié)

Retrouvez notre actualité sur la page Facebook du club : [www.facebook.com/Moto-club-Meillac](http://www.facebook.com/Moto-club-Meillac)

N'hésitez pas à prendre contact avec l'association pour tout renseignement :

- Par téléphone au 06 61 89 38 24 ou au 02 99 73 29 61
- Par mail : [mcmeillac@gmail.com](mailto:mcmeillac@gmail.com)



## Aquacia

### Le nouveau centre aquatique Bretagne romantique a ouvert ses portes

Après plusieurs mois de travaux, la partie couverte de Aquacia a ouvert ses portes au public le 19 décembre dernier. Les travaux de démolition de l'ancienne piscine ont débuté et la partie extérieure devrait accueillir les premiers nageurs dès le printemps. Ce nouvel espace propose des équipements de qualité et de nombreuses activités pour tous les âges, répondant aux attentes des habitants de la Bretagne romantique.



### Près de 2600m<sup>2</sup> de bassins

Cette nouvelle piscine offre une surface d'eau doublée par rapport à l'ancien équipement. Les bassins de nage permettent aux sportifs de s'entraîner, la bassin aqualudique et la pataugeoire offrent un espace de jeux idéal pour les enfants et le SPA un lieu de détente pour les plus grands.

Dès le printemps, le pentagliss et le bassin nordique compléteront cette offre de qualité.

### Des activités et des animations toute l'année

Les plages d'ouverture du centre aquatique sont deux fois plus importantes que sur l'ancien équipement. Jusqu'à 66h par semaine en été !

Aquacia propose des temps pour apprendre à nager et ce, dès le plus jeune âge, ainsi que de nombreuses activités aquasport : aquagym, aquafitness... Les clubs de sport conservent, quant à eux, toute leur place.

Enfin, tous les mois, l'équipe de Aquacia proposera un événementiel pour vivre différemment l'expérience proposée par le centre aquatique.

En famille, entre amis, à n'en pas douter, vous y passerez un bon moment et... vous y reviendrez !

## Plan Climat Air Energie des Territoires



### La Bretagne romantique un territoire vers...

Au mois de juin dernier, la Communauté de communes Bretagne romantique, lors d'un comité de pilotage qui a réuni plus de 50 personnes : élus, partenaires, collaborateurs, agents... a lancé son Plan Climat Air Energie des Territoires (PCAET)



L'objectif ? Mettre en place un programme d'actions permettant au territoire de s'adapter à la nécessaire transition énergétique, en vue de diminuer les émissions de gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement climatique.

### Quatre axes d'actions ont été retenus

Les PCAET, mis en place par chaque intercommunalité de France, doivent prévoir un programme d'actions adaptés à chaque territoire.

A l'échelle de la Bretagne romantique, ce programme d'actions sera décliné autour de trois thématiques retenues par le comité de pilotage: les bâtiments et l'énergie, l'agriculture, les déplacements, les activités économiques. Celles-ci ont été repérées comme étant des activités à forte consommation d'énergie.

Agir positivement dessus diminuera l'impact de celles-ci sur le réchauffement climatique et permettra au territoire de la Bretagne romantique d'aller vers... un territoire plus vertueux.

### Des ateliers et une concertation publique pour la mise en place

Côté méthodologie, la concertation avec les professionnels et les habitants est de mise. Une adhésion du plus grand nombre est indispensable à la réussite d'un tel plan.

Des ateliers thématiques rassemblent actuellement les professionnels et partenaires de chaque thématique, en vue de faire un état des lieux de l'existant et des solutions possibles, puis d'élaborer un programme d'actions concrètes à mettre en place.

En parallèle, une concertation avec les habitants du territoire sera mise en place. Elle prendra différente forme : théâtre forum, ateliers, échanges... La Communauté de communes Bretagne romantique sera accompagnée dans cette démarche par des acteurs associatifs du territoire qui travaillent sur le sujet. L'objectif ? développer l'implication du grand public pour que chacun prenne conscience que le plus petit geste est important pour la préservation de notre planète !

Pour tout savoir de ce programme d'actions à venir et de la concertation grand public, suivez

- le site Internet de la Bretagne romantique [www.bretagneromantique.fr](http://www.bretagneromantique.fr)
- la page Facebook de la Bretagne romantique @CCBretagneRomantique
- le compte twitter de la Bretagne romantique @bretagneromanti

## Le Chantier Accompagnement Projet a soufflé ses 20 bougies !

Le jeudi 20 septembre dernier, une centaine de personnes ont répondu «Présent» à l'invitation lancée par la Communauté de communes Bretagne romantique pour fêter les deux décennies d'accompagnement de la collectivité auprès des personnes éloignées de l'emploi.



Après un discours de Robert Monnier, Vice-président en charge de l'action sociale à la CCBR, qui a rappelé que tout un chacun, à un moment donné, peut avoir besoin d'un coup de pouce tel que celui donné par le CAP, André Lefeuvre, Président de la CCBR, a fait un rappel historique de l'histoire de l'insertion en France et de l'engagement précurseur de la collectivité voici 20 ans. Engagement qui était justifié, compte tenu des très bons résultats du travail d'accompagnement effectué quotidiennement. En effet, près de 60% des agents accompagnés depuis ce début 2018 ont fait une sortie dynamique du chantier, c'est-à-dire qu'ils ont trouvé un emploi ou une formation correspondant à leurs attentes.

Enfin, Catherine Debrouse, Vice-Présidente du département en charge des affaires sociales et représentant Jean-Luc Chenu, a rappelé l'engagement de l'Ille-et-Vilaine dans l'accompagnement de tous ses habitants.

Un film de présentation du CAP, réalisé exprès pour l'occasion, a permis à chacun de mieux comprendre le travail du chantier.



## La Bretagne romantique

**fait officiellement partie de la destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint-Michel**

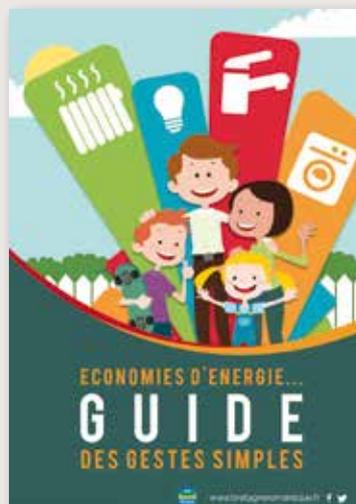
Pour bénéficier d'outils de communication et de promotion du tourisme à une échelle plus large que celle de son territoire et ainsi profiter du rayonnement et de la vitrine constitué par les principales locomotives touristiques que sont St Malo et le Mont-Saint-Michel, les élus communautaires ont choisi d'adhérer à la société publique locale « Saint-Malo Baie du Mont-Saint-Michel » à partir du 1er janvier 2019.

**Cette adhésion permettra au territoire de disposer d'une meilleure visibilité.**



La promotion de l'offre touristique des communes de la Bretagne romantique sera assurée via un guide édité à 300 000 exemplaires, contre un tirage à 10 000 exemplaires du guide actuel. Il sera diffusé sur de nombreux salons nationaux et internationaux. En outre, le site Internet de la destination est traduit en 9 langues et les infrastructures d'accueil sont adaptées à tous, permettant d'attirer un public beaucoup plus large qu'auparavant.

En outre, le site Internet de la destination est traduit en 9 langues et les infrastructures d'accueil sont adaptées à tous, permettant d'attirer un public beaucoup plus large qu'auparavant.



## Un guide pour vous accompagner dans vos économies d'énergie

Disponible en mairie, ce guide est rempli de bonnes idées pour vous accompagner dans vos travaux, petits ou grands, d'économie d'énergie.

Pour un coût minime, les économies faites, sur le budget et pour la planète sont souvent très grande !





## SAGE des Bassins Côtiers

### les actualités du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne



Le SBCDol prend de nouvelles compétences au 1<sup>er</sup> janvier 2019

Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne (SBCDol) est la structure juridique porteuse de la Commission Locale de l'Eau (CLE) chargée de l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne. **A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, le SBCDol prend de nouvelles compétences liées à la « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI)** autrement dit à la conduite d'actions de gestion, d'aménagement et d'entretien des cours d'eau et des milieux aquatiques.

Les trois intercommunalités membres du syndicat (Communauté de communes du Pays de Dol – Baie du Mont St-Michel, Communauté de communes Bretagne Romantique et Saint-Malo Agglomération) ont en effet fait le choix de confier au SBCDol cette compétence afin **d'assurer une gestion de l'eau et des milieux aquatiques cohérente et coordonnée à l'échelle des bassins versants**, tel que la Commission Locale de l'Eau l'avait préconisé lors de l'élaboration du SAGE.

L'arrêté préfectoral portant modification des statuts du SBCDol paru le 18 octobre 2018 vient également étendre le périmètre du syndicat (41 communes au lieu de 33 précédemment) faisant ainsi coïncider le périmètre du syndicat à celui du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne.



### Qualité des eaux littorales : réduire le risque de pollution bactériologique sur les fleuves côtiers de la région de Dol de Bretagne

La Commission Locale de l'Eau du SAGE travaille activement sur l'identification et la réduction des sources de pollution bactériologique sur les fleuves côtiers de la

**région de Dol de Bretagne.** Cette action vise à répondre à un des objectifs du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne : **l'amélioration de la qualité des eaux littorales afin d'assurer le maintien et la pérennisation des usages et activités économiques** tels que la conchyliculture, la pêche professionnelle, la pêche à pied ou encore la baignade dans le site emblématique de la baie du Mont Saint-Michel.



Le comité chargé de suivre ce dossier s'est réuni mercredi 12 septembre 2018 à la Maison de la Baie du Vivier-sur-mer.

Depuis 2016, un protocole d'alerte sanitaire établi par les services de l'Etat (Direction Départementale des Territoires et de la Mer d'Ille-et-Vilaine - DDTM 35), permet aux communes ou syndicats d'assainissement, de donner l'alerte au plus vite à différents partenaires (police de l'eau de la DDTM 35, Agence Régionale de Santé, Ifremer) en cas de pollution liée à un dysfonctionnement d'un système d'assainissement collectif susceptible d'avoir un impact sanitaire sur les usages sensibles de la Baie du Mont Saint-Michel.

Début 2019, une nouvelle version du protocole sera proposée. Celle-ci prévoit d'étendre la signature à un nombre plus important de communes (actuellement seules les communes situées en front de mer sont signataires) ainsi qu'aux exploitants des systèmes d'assainissement. Le Comité Régional de la Conchyliculture Bretagne Nord souhaite également être destinataire des alertes afin de pouvoir prévenir les professionnels conchylicoles dans les meilleurs délais.

Les sources de pollution bactériologique ont plusieurs origines (assainissement collectif et non collectif, pratiques agricoles, ...) et le but est que chacun puisse améliorer ses pratiques et adapter ses équipements dans l'objectif commun de la qualité des eaux littorales et de la pérennité des usages et activités économiques.

#### Besoin d'infos, remarques à apporter, contactez-nous :

Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne - Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol) - 1 avenue de la Baie Parc d'activités Les Rolandières 35120 DOL DE BRETAGNE  
Tél : 02.57.64.02.54 - contact@sage-dol.fr

Retrouvez toutes les informations et l'actualité du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne et du SBCDol sur [www.sage-dol.fr](http://www.sage-dol.fr)

## Un bon sol au potager



En fin d'année, pensez à préparer la prochaine saison pour votre potager. La vie du sol est un élément déterminant pour la santé des plantes.

Un sol compact, trop serré et imperméable, empêchera

les plantes de s'épanouir. Au contraire, un sol meuble, aéré, dans lequel l'eau pénétrera sans effort permettra une bonne croissance et une bonne santé de vos plantes.

Pour ce faire, pensez à :

- **Utiliser du compost plutôt que des engrais minéraux** : le compost améliorera la fertilité et la vie du sol en stimulant l'activité des vers de terre et des micro-organismes.
- **Déposer le compost directement sur le sol en surface** : les vers de terre remonteront le chercher, ce qui permettra au sol de l'assimiler.
- **Couvrir votre sol pendant l'hiver** : après les récoltes, inutile de tout arracher ! Coupez les plantes en place sans les déraciner et ajoutez une bonne épaisseur d'autres « déchets » verts : restes de plantes, feuilles, broyats... Ainsi, votre sol sera protégé pour l'hiver et la décomposition des déchets verts permettra aux microorganismes et aux vers de terre de poursuivre leur travail. Au printemps, il vous suffira d'enlever ce manteau hivernal pour découvrir un sol meuble, prêt à accueillir de nouvelles plantes ou vos semis.

Finie le désherbage et le bêchage pénibles du potager au printemps : il n'y a plus qu'à semer, planter et patienter !

**Pour en savoir plus sur le jardinage au naturel, consultez notre site [www.jardinaunaturel.org](http://www.jardinaunaturel.org).**

*Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement-CTRC Bretagne - 48 Bd Magenta - 35000 Rennes 02 99 30 35 50 - [info@mce-info.org](mailto:info@mce-info.org) - [www.mce-info.org](http://www.mce-info.org)*



## Attention aux faux sites administratifs !

Certaines démarches administratives sont proposées gratuitement par l'administration française sur des sites officiels. Elles permettent, par exemple, de consulter le nombre de points restant sur un permis de conduire, de demander un extrait d'acte de naissance, une carte grise ou un extrait de casier judiciaire.

Rien n'interdit cependant à un professionnel, même basé à l'étranger, ne dépendant d'aucune administration publique, de proposer ce service moyennant une contrepartie financière. Pour faire face aux éventuelles arnaques, la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) **donne 6 conseils pratiques à suivre dans tous les cas :**

- Toujours consulter le site officiel de l'administration française [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) qui recense tous les sites de référence en fonction des documents souhaités ;
- Se renseigner auprès des sites officiels avant de passer une commande et de donner ses coordonnées bancaires à un professionnel ;
- Consulter les mentions légales du site pour identifier sa nature et son exploitant, lire attentivement les conditions générales de vente (CGV) qui constituent le contrat liant le professionnel et le consommateur ;
- Vérifier les adresses, les sites officiels de l'administration française se terminant par « .gouv.fr » ou « .fr » et non pas par « .gouv.org », « .gouv.com » ou « gouv ». Attention aussi aux sites commerciaux qui essaient de tromper les consommateurs en prenant l'apparence d'un site officiel (usage du drapeau bleu-blanc-rouge, de la Marianne, référence à des ministères...) ;
- Se méfier des premiers résultats de recherche qui ne mettent pas forcément en avant les sites officiels (les référencement payants sont toujours signalés sur les moteurs de recherche par le mot annonce) ;
- Vérifier le caractère payant ou non de la prestation proposée.

En cas de problème, vous pouvez prendre contact avec les services de la DGCCRF ([www.economie.gouv.fr/dgccrf/](http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/)) et les associations de défense des consommateurs de votre département. Retrouvez les permanences des associations bretonnes sur [www.mce-info.org](http://www.mce-info.org), rubrique **Pratique**.

*Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement-CTRC Bretagne, - 48 Bd Magenta - 35000 Rennes 02 99 30 35 50 - [info@mce-info.org](mailto:info@mce-info.org) - [www.mce-info.org](http://www.mce-info.org)*

## Vous respirez peut-être du radon dans votre logement ?



**Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle inodore et incolore**, présent principalement dans les sous-sols granitiques et volcaniques. La Bretagne est donc principalement concernée. A l'air libre, ce gaz est dilué. Sa concentration est donc faible. Dans l'atmosphère plus confinée d'un bâtiment, il peut au contraire, s'accumuler et atteindre des concentrations élevées, notamment dans les logements. En France, il constitue la principale source d'exposition aux rayonnements ionisants et le second facteur de risque de cancer du poumon après le tabagisme.

L'exposition simultanée au tabac et au radon multiplie le risque par 25. On estime qu'en Bretagne, 20% des cas de cancer du poumon seraient attribuables au radon.

Vous pouvez savoir si votre commune est à risque radon en consultant le site de l'IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire) qui a établi une cartographie du potentiel radon des formations géologiques : [www.irsn.fr](http://www.irsn.fr) (taper « potentiel radon » dans le moteur de recherche).

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018, un propriétaire qui loue ou vend un logement dans une zone à risque radon est tenu d'informer les acquéreurs ou locataires du risque d'exposition au radon.

La seule manière de **connaître la concentration en radon dans votre habitation est cependant d'effectuer des mesures à l'aide d'un détecteur (dosimètre radon)** que vous placez vous-même dans votre logement. Celui-ci est très facile d'emploi et transite aisément par La Poste. Son prix est de 25 € environ (résultats compris). Vous pouvez le commander sur les sites Internet de sociétés spécialisées. L'Agence régionale de Santé Bretagne (ARS) propose une liste non exhaustive de fournisseurs de dosimètres sur son site Internet : [www.bretagne.ars.sante.fr/le-radon](http://www.bretagne.ars.sante.fr/le-radon).

Si les résultats de la mesure effectuée sont supérieurs à 300 Bq/m<sup>3</sup>, des méthodes existent pour réduire la concentration en radon (améliorer la ventilation, assurer l'étanchéification des voies d'entrée du radon : sous-sols, vides sanitaires, murs, planchers et passages de canalisations). Vous pouvez contacter un professionnel du bâtiment pour connaître les moyens les plus efficaces à mettre en œuvre.

## Tarif social de l'eau

### bientôt un « chèque eau »

#### Une expérimentation sur une tarification sociale de l'eau

47 collectivités territoriales organisatrices se sont volontairement lancées dans une expérimentation sur la tarification sociale de l'eau et / ou de l'assainissement. En Bretagne, Saint-Brieuc Agglomération, la ville de Lannion, la Communauté urbaine de Brest Métropole Océane, Rennes Métropole et la Collectivité Eau du Bassin Rennais font partie des collectivités volontaires.

#### Vers un « chèque eau »

Les aides pour le paiement des factures d'eau s'adressent aux propriétaires, copropriétaires ou locataires sous condition de ressources, fixées par chaque collectivité. A titre d'exemple, à Rennes, le dispositif s'adresse aux bénéficiaires de la CMU-C.

#### Comment en bénéficier ?

C'est la collectivité (ou l'organisme associé à l'expérimentation) qui identifie les personnes pouvant bénéficier d'une aide préventive ou d'un tarif progressif. Vous n'avez donc pas de démarche à faire pour en bénéficier.

Vous pouvez vous renseigner auprès de votre Conseil départemental ou sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

Articles rédigés, avec l'appui de l'Agence Régionale de Santé Bretagne, par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement - CTCR Bretagne, - 48 Bd Magenta - 35000 Rennes

## L'état civil 2018

(du 01/06/2018 au 30/11/2018)

### NAISSANCES

RIACOURT MARIETTE Elyot, né le 15 Juin  
HANSCHMANN GRAIN Arwen, née le 19 Juin  
HANSCHMANN GRAIN Arya, née le 19 Juin  
HAMON Léandre, né le 22 Juin  
HAUTIER James, né le 15 Juillet  
FOUBERT Yaniss, né le 1<sup>er</sup> Août  
KARAPINAR Ilyas, né le 20 Août  
CARESMEL Thays, née le 13 Octobre  
DUPONT Azalée, née le 19 Octobre  
BLIN BARAËR Léna, née le 25 Octobre  
JUHEL Lucas, né le 29 Octobre  
LE BORGNE Louna, née le 17 Novembre  
LEBRETON Adyssia, née le 20 Novembre  
LELOUP Baptiste, né le 26 Novembre  
AUBRY Gabryel, né le 27 Novembre

### MARIAGES

CHERER Fabien et ROUXEL Amélie, le 09 Juin  
SAMSON Tanguy et LEVAVASSEUR Gwenaëlle, le 30 Juin  
DECHEPY Judicaël et MENARD Maëlle, le 18 Août

### DÉCÈS

BUAN Marie épouse CORVAISIER, décédée le 22 Juin  
BERNIER Jacques, décédé le 24 Juin  
FOUGERAY Amélie, décédée le 04 Août  
LAUNAY Olivier, décédé le 16 Septembre  
BICHE Marie Veuve LEGENDRE, décédée le 08 Octobre  
CLOLUS Marie-Thérèse Epouse DRAGON, le 21 Novembre

# Portrait : La ferme du P'tit bois



**N**ous avons souhaité consacrer le Portrait de ce bulletin à l'une des activités encore très dynamique sur notre commune, l'agriculture. Meillac connaît une baisse significative du nombre d'exploitations agricoles depuis le début des années 90, passant de 127 exploitations en 1988 à 42 en 2010, tout en maintenant une légère hausse de la Superficie Agricole Utile (SAU), qui est passée de 2 462 ha en 1988 à 2 825 ha en 2012. En d'autres termes, le nombre d'exploitations diminue mais leur taille augmente. Bien que de nombreuses exploitations fassent de la culture de vente, l'activité agricole principale est l'élevage, avec notamment la production laitière.



**Nous retrouvons ces caractéristiques sur l'exploitation meilloise de La ferme du P'tit bois qui « exporte » ses produits bien au-delà des frontières communales.**

La ferme du P'tit bois est une exploitation agricole située au lieu dit le Gué. Engagés en

agriculture biologique depuis près de 12 ans, nous veillons ainsi à travailler de façon responsable et respectueuse de la nature et de l'environnement. Pour cela une équipe de 5 personnes travaille sur la ferme : Anaïs, Karine, Manu, Numa et Antoine

Sur les 130 ha de l'exploitation, l'herbe est la culture majeure permettant principalement le pâturage des 120 vaches laitières de races Montbéliarde et Prim'Holstein et des génisses de renouvellement.

L'hiver lorsque le climat ne permet plus aux animaux de sortir, les vaches restent en stabulation et sont nourries de foin, céréales et maïs cultivés sur la ferme. Le foin est en grande partie réalisé au printemps lorsque l'herbe est en excès pour le pâturage, et afin d'améliorer sa qualité il est séché dans un séchoir en grange. Pour faire fonctionner ce séchoir nous

utilisons en complément de l'énergie solaire une chaudière à bois alimentée par le bois déchiqueté de nos haies.

Avec l'herbe qui représente 95% du repas quotidien des vaches, le lait produit est très riche (oméga 3, vitamines...). A l'année 650 000 litres de lait sont produits dont 85% vendu en laiteries par l'intermédiaire de Biolait. 80 000 litres de lait restent sur place pour être transformés en fromage fermier par Karine et Anaïs.

Nos fromages sont tous à base de lait cru afin d'en conserver ses qualités. Nous fabriquons donc le P'tit bois (type camembert), le Ti Pavez (Fromage à pâte pressée aux algues), la Tomme et le fromage blanc.

Vous pouvez découvrir nos produits ainsi que le lait cru lors de la vente à la ferme le vendredi soir de 17h à 18h30. Occasionnellement nous proposons des colis de viande bovine conditionnée sous vide.

Nos circuits de ventes sont en circuits courts afin de fournir les restaurants, crêperies, magasins bio, magasins de producteurs du département et de plus en plus en restauration collective. Pourquoi pas un jour à Meillac !

**L'équipe de la ferme du P'tit bois vous souhaite une excellente année 2019 !**

# Les classes 8



2018